



AVIS DE CONVOCATION

Le 7 août 2023

À : Tous les membres de l'Association des Fournier d'Amérique (AFA)
OBJET : Assemblée générale annuelle (AGA)
ENDROIT : Sur l'application ZOOM
DATE : Lundi 11 septembre 2023
HEURE : 19h00

Vous trouverez ci-joint différents documents dont l'ordre du jour et un bulletin de mise en candidature. Afin d'avoir droit de vote durant l'AGA, nous vous rappelons que vous devez être membre en règle de l'AFA.

À l'occasion de cette assemblée générale annuelle, nous devons procéder à l'élection de membres afin de pourvoir **cinq postes** d'administrateurs pour un mandat de deux ans. Les membres intéressés doivent remplir le bulletin de mise en candidature ci-joint et le **retourner avant le 28 août 2023**. Les administrateurs dont le mandat se termine sont : Roger Fournier (1226), Laurette Fournier (883), Raymond Fournier (343), Yvon Fournier (1344) et Nicole Durand Fournier (1340) lesquels peuvent se représenter.

Nous vous attendons en grand nombre.

Hélène Fournier, présidente

Pièces jointes :

- Ordre du jour
- Bulletin de mise en candidature
- États financiers 2022-2023
- Procès-verbal de l'AGA 2022
- Projet de résolution pour l'augmentation de la cotisation 2024
- Instruction pour entrer sur Zoom





L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
Assemblée générale annuelle
Sur l'application Zoom

Lundi 11 septembre 2023, 19 heures

PROCÈS-VERBAL

Hélène Fournier (689) ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous. Elle présente les membres du Conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique présents :

- Hélène Fournier (689), présidente
- Ronald Fournier (836), administrateur
- Raymond Fournier (343), administrateur
- Francis Fournier (1328), administrateur et webmestre
- Yvon Fournier (1344), administrateur
- Céline Fournier (1078), secrétaire

Absences des membres du CA

- Roger Fournier (1226), trésorier
- Laurette Fournier (883), registraire
- Nicole F. Durand, administratrice

- Collaborateurs présents :

Pierre Fournier (006) et Georges Fournier (361)

Membres présents : Denis Fournier (979), Julien Fournier (102) et Jean-Luc Fournier (363)

Point 1. Ouverture de l'assemblée générale à 19h15

Selon l'article 12.03 des règlements, l'avis de convocation est expédié 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Selon l'article 12.05 des règlements, le quorum est le nombre de membres présents. Nous constatons la régularité de la convocation et la séance est ouverte à 19h15.

Hélène lit la lettre reçue de Monsieur Michel Bérubé, président de la Fédération des associations de familles du Québec félicitant l'Association pour le travail effectué durant la dernière année (Annexe 1).

Hélène nous présente deux témoignages vidéo de personnalités bien connues, la première Jeanick Fournier, interprète et la seconde Catherine Fournier, mairesse de Longueuil. Elles mentionnent toutes les deux êtres fiers de porter le nom Fournier et nous félicitent pour nos actions afin de faire vivre l'histoire et particulièrement celle des Fournier au Québec.

Point 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Hélène fait la lecture de l'ordre du jour. Le point varia reste ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Julien Fournier (102) et appuyé par Raymond Fournier (343).

Point 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 août 2022

Céline fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 août 2022.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Ronald Fournier (836) appuyé par Yvon Fournier (1344).

Point 4. Lecture du rapport de la présidente

Hélène, la présidente, fait la lecture de son rapport pour l'année 2022-2023 (Annexe 2).

Point 5. Présentation des États financiers par le trésorier et adoption

En l'absence de Roger Fournier (1226), trésorier, Georges (361) présente les états financiers au 30 juin 2023 (Annexe 3a) et le rapport du trésorier pour l'exercice 2022-2023 (Annexe 3b).

L'adoption des états financiers est proposée par Jean-Luc Fournier (363) et appuyée par Pierre Fournier (006).

Point 6. Proposition et ratification des actes posés par les administrateurs

6.1 Augmentation des cotisations

Georges (361) lit les explications ayant mené le CA à la recommandation d'augmenter les cotisations en 2024. (Annexe 4)

Céline lit la proposition concernant l'augmentation de la cotisation en 2024

Voici les textes lus

ARGUMENTS A L'APPUI DE L'AUGMENTATION DE COTISATIONS

Liste des arguments à soumettre lors de l'AGA à l'appui des augmentations de cotisations présentées à l'item 6.1 de l'ordre du jour.

- *Dernière augmentation remonte à 2012, donc il y a 12 ans*
- *Augmentation du coût de production et d'envoi du Bulletin Le Fournier. Il y a 10 ans, cela représentait environ 25% du budget. Aujourd'hui, c'est près de 50% du budget annuel.*
- *Frais d'abonnement à Zoom & Ancestry depuis 2020 ----> 368\$/année*
- *Frais annuels de mise à jour du Site Web - - - - -> 500\$/année*
- *Projets spéciaux non récurrents :*
 - *Numérisation des dictionnaires en 2019 - - - - -> 474\$*

- Monument à St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en 2021-> **867\$**
- Nouvelle plaque commémorative à Beaumont 2022 - > **782\$**
- Ouverture du dossier auprès de l'Autorité Héraldique du Canada / Reconnaissance des armoiries en 2022 -----> **500\$**
- Budgets déficitaires depuis plusieurs années
- Augmentation des coûts fulgurante depuis la pandémie
- Du côté rationalisation des dépenses, notons les actions suivantes :
 - En 2019, révision des étapes de production du Bulletin, en éliminant un intermédiaire. Économie d'environ **300\$/année**
 - En 2019, abandon de la police d'assurance des biens pour les articles de promotions. Économie de **150\$/année**
 - En 2022, envoi de la carte de membre annuelle par courriel au lieu de la poste. Économie en frais d'impression et postaux d'environ **175\$/année**
 - Au 1^{er} janvier 2023, **hausse du prix de vente des articles promotionnels d'environ 25%**

Malgré tous ces efforts, nos dépenses d'exploitation continuent d'augmenter plus rapidement que nos revenus. Nous n'avons plus le choix, il faut réviser nos tarifs de cotisations.

*Présenté par Roger Fournier
Trésorier, Association des Fournier d'Amérique*

CA R 23-25

Point 7 : Augmentation de cotisation annuelle

- *Compte tenu que la dernière augmentation de cotisation remonte à janvier 2012,*
- *Compte tenu qu'au cours des 2 dernières années, la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) a été respectivement de 6,8% en 2022 et 4,4% en 2023 selon Statistiques Canada,*
- *Compte tenu que le sujet de l'augmentation de cotisation a été abordé lors des réunions du C.A. de septembre, octobre et novembre 2022 et reporté à 2023,*
- *Compte tenu qu'il y a 8 ans, la production du Bulletin occupait environ 25% du budget alors qu'aujourd'hui, il occupe près de 50% du budget annuel,*
- *Compte tenu qu'à l'automne 2022, un "Document de travail sur l'autofinancement de l'Association des Fournier d'Amérique" préparé par Hélène Fournier, notre présidente, faisait état de tous les arguments pour et contre d'une augmentation de cotisation,*
- *Compte tenu que l'Association des Fournier d'Amérique a connu une situation financière déficitaire au cours des dernières années, malgré les initiatives du C.A. pour rationaliser et réduire le plus possible les dépenses administratives de l'Association,*

Le trésorier recommande d'augmenter la cotisation annuelle de 25 \$ à 35 \$ et ce, effectif pour l'année civile 2024.

Il est proposé par Roger Fournier et appuyé par Ronald Fournier d'approuver l'augmentation de la cotisation annuelle de 25 \$ à 35 \$. Adopté à l'unanimité

R-23-27 Augmentation de cotisation / Membres à vie

Avec l'augmentation de cotisation annuelle des membres réguliers à compter du 1^{er} janvier 2024, il faut réajuster la cotisation des membres à vie. Comme cette cotisation n'a pas été ajustée depuis 20 ans (depuis 2003), et pour conserver le même barème d'amortissement qu'au cours des dernières années (sur 15 ans et qui se rapproche du montant de la cotisation annuelle des membres réguliers).

Présentement, la cotisation de Membre à vie est fixée à 350 \$.

Amortie sur 15 ans = 23,33 \$ par année

% par rapport à la cotisation annuelle = $23,33 \$ / 25,00 \$ = 93,3\%$

Pour conserver le même pourcentage par rapport à la nouvelle cotisation annuelle (basé sur une cotisation approuvée à 35 \$):

1. Pour la version numérisée du Bulletin, où la cotisation annuelle serait de 30 \$, la cotisation pour membre à vie serait :

$30 \$ \times 93,3\% \times 15 \text{ ans} = 425 \$$ (arrondi)

2. Pour la version papier du Bulletin, où la cotisation annuelle serait de 35 \$, la cotisation pour membre à vie serait :

$35 \$ \times 93,3\% \times 15 \text{ ans} = 500 \$$ (arrondi)

Il est proposé par Roger Fournier et appuyé par Yvon Fournier d'approuver l'augmentation pour les membres à vie à 425 \$ pour ceux recevant le Fournier par courriel et à 500 \$ pour ceux le recevant par la poste. Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Raymond, appuyé par Gilles Fournier (383) que l'assemblée ratifie les actes des administrateurs incluant l'augmentation de la cotisation pour 2024.

Ronald demande une correction soit d'indiquer le 12 septembre 2023 comme date d'entrée en vigueur des augmentations au lieu du 11 septembre 2023. Céline corrigera le texte.

Ronald mentionne que les monuments patrimoniaux, bien que l'entretien de l'environnement soit fait par la municipalité ou le propriétaire, il en demeure que l'entretien du monument lui-même est régulièrement assumé par l'AFA. Heureusement, nous avons des anges gardiens qui visitent régulièrement les monuments.

Denis souligne que ces monuments sont peut-être admissibles à une aide financière gouvernementale. Il communiquera les informations à Hélène.

L'adoption des actes posés par les administrateurs est proposée par Céline (1078) et appuyée par Ronald (836).

Point 7. Élections des administrateurs au conseil d'administration

Il est demandé à Georges (361) d'agir comme président d'élections. Celui-ci accepte. Il fait part des règlements de l'Association (art : 7.01, 7.02 et 7.03) concernant les mises en candidatures et mentionne les noms des candidats qui ont soumis leur bulletin :

Il y a 5 postes à combler et nous avons reçu 2 bulletins. Trois (3) postes restent vacants. Georges présente les candidats :

Raymond Fournier (343) proposé par Céline Fournier (1078) et secondée par Hélène Fournier (689)
Yvon Fournier (1344) proposé par Céline Fournier (1078) et secondée par Hélène Fournier (689)

Le président des élections demande à l'assistance s'il y a une personne qui aimerait poser sa candidature. Aucun membre ne se propose.

Les candidats acceptent leur mandat de deux ans.

Tout est en règle, selon l'article 7.01 du règlement général no 1.

7.1 Présentation des administrateurs élus au conseil d'administration

Les fonctions du nouveau conseil seront déterminées lors de la réunion du conseil le 18 septembre prochain.

7.2 Désignation des administrateurs sortant en 2024

L'an prochain, il y aura 4 postes en élection :
Hélène Fournier (689), Ronald Fournier (836), Francis Fournier (1328) et Céline Fournier (1078).

Point 8. Nomination du vérificateur pour l'année 2023-2024

Compte tenu que Georges (361) a fermé son bureau de comptable, il ne lui est plus possible selon nos règlements d'effectuer seul la vérification des états financiers de notre Association. Roger Fournier (1226) a décidé de ne pas se représenter au conseil d'administration, donc le poste de trésorier reste à combler. Les règlements exigent deux personnes pour faire la vérification des états financiers annuels si ces personnes ne détiennent pas les titres comptables nécessaires.

Dans ce contexte, l'Assemblée nomme Georges (361) et Roger (1226) à titre de vérificateurs pour l'année 2023-2024. Georges accepte en son nom et au nom de Roger.

L'adoption des vérificateurs est proposée par Yvon (1344) et appuyée par Francis (1328).

Point 9. Varia- Propositions des membres

- Georges (361) suggère la possibilité de modifier le règlement no 1 à l'effet de diminuer le nombre de postes au CA afin d'alléger la recherche de candidatures.
- Céline (1078) mentionne qu'il est surprenant parfois de voir arriver des nouveaux membres au CA sans qu'on s'y soit attendu de sorte qu'elle préférerait ne pas modifier le texte du règlement.
- Hélène (689) mentionne également qu'il serait plus sage de ne pas jouer dans les textes des règlements mais de s'adapter au nombre de membres présents au CA en s'adjoignant des collaborateurs au besoin.

Il est aussi mentionné que nous pourrions profiter du rassemblement du 23 septembre pour recruter des membres pour le nouveau CA. Toutefois, Raymond (343) mentionne que ce sera un événement festif et qu'il ne faudrait pas trop insister mais il reconnaît que c'est peut-être le bon endroit pour en parler en présence des membres.

Point 10. Levée de l'assemblée 20h10

La levée de l'Assemblée générale est proposée par Ronald (836) et appuyé par Pierre (006).



Hélène Fournier,
Présidente



Céline Fournier,
Secrétaire

- Annexe 1 : Lettre de Monsieur Michel Bérubé, président. FAFQ
- Annexe 2 : Rapport annuel de la Présidente 2022-2023
- Annexe 3a : États financiers au 30 juin 2023
- Annexe 3b : Rapport du trésorier 2022-2023
- Annexe 4 : Explications sur l'augmentation des cotisations pour 2024

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

États financiers

Pour l'exercice clos le 30 juin 2023

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Revenus et dépenses

Pour l'exercice clos le 30 juin 2023

	2023	2022
	\$	\$
REVENUS		
Cotisations		
Renouvellements	3 002	3 570
Membres à vie	257	268
Nouveaux membres	175	137
	<u>3 434</u>	<u>3 975</u>
Articles de promotion	876	148
Dons des membres	847	787
Publications sur les Fournier	371	252
Intérêts sur compte d'épargne-placement	246	35
Rassemblement annuel et autres	(189)	-
	<u>5 585</u>	<u>5 197</u>
DÉPENSES		
Journal « Le Fournier »		
Impression	1 934	1 821
Frais d'envoi	621	689
	<u>2 555</u>	<u>2 510</u>
Opérations		
Communications	977	688
Courrier et fournitures de bureau	627	588
Frais des bénévoles et déplacements	525	890
Promotion	476	276
Cotisation FAFQ	343	365
Assurances	70	30
Frais bancaires	40	35
	<u>3 058</u>	<u>2 872</u>
Articles de promotion	617	92
Emblème héraldique	500	-
Publications sur les Fournier	210	79
Monuments et plaques	-	909
Frais liés au report du rassemblement annuel	-	432
	<u>6 940</u>	<u>6 894</u>
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	(1 355)	(1 697)

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Bilan

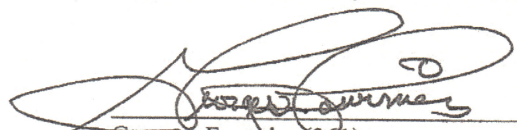
Au 30 juin 2023

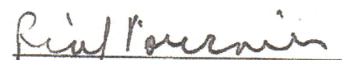
	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	3 894	3 444
Compte d'épargne-placement	12 540	12 303
Stocks d'articles de promotion	3 142	4 247
Frais payés d'avance	1 027	611
	<u>20 603</u>	<u>20 605</u>

PASSIF		
Passif à court terme		
Cotisations perçues d'avance	3 258	3 817
Revenus perçus d'avance	1 912	-
	<u>5 170</u>	<u>3 817</u>

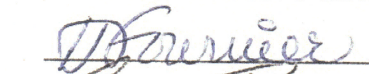

AVOIR DES MEMBRES		
Solde au début de l'exercice	16 788	18 485
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	(1 355)	(1 697)
Solde à la fin de l'exercice	<u>15 433</u>	<u>16 788</u>
	<u>20 603</u>	<u>20 605</u>

Les chiffres apparaissant au bilan ci-dessus ainsi qu'à l'état des revenus et dépenses s'y rapportant ont fait l'objet d'un examen par :


Georges Fournier (361)
Québec, le 24 juillet 2023


Réal Fournier (001)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , Présidente
 Trésorier

Rapport du Trésorier

A tous les membres de l'Association des Fournier d'Amérique

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport à titre de trésorier de l'Association des Fournier d'Amérique pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Au bilan, nos stocks d'articles de promotion sont passés de 4 247\$ en 2022 à 3 142\$ en 2023 suite à la vente de plusieurs de nos articles. Les revenus perçus d'avance au montant de 1 912\$ représentent des revenus de commanditaires ainsi que des frais d'inscription perçus d'avance pour le rassemblement annuel de septembre 2023.

A l'État des revenus et dépenses, nous constatons une diminution constante au niveau des cotisations perçues qui sont passées de 3 975\$ en 2022 à 3 434\$ en 2023 soit une baisse de 14% dû à la diminution du nombre de nos membres. Par contre les dons ainsi que la vente de nos articles de promotion et de nos publications ont connu une augmentation marquée.

Au niveau des dépenses, le total est passé de 6 894\$ en 2022 à 6 940\$ en 2023, représentant une légère hausse de 1% grâce à un contrôle serré et une rationalisation des dépenses. Ceci est remarquable dans le contexte où les prix à la consommation ont connu une forte hausse au cours des 3 dernières années.

Malgré tous les efforts déployés par votre Conseil d'Administration pour réduire les dépenses au minimum, nous terminons l'exercice financier 2022-2023 avec une perte d'opération de 1 355\$ comparativement à une perte de 1 697\$ pour l'exercice précédent. Nous devons donc trouver un moyen d'augmenter nos revenus afin que l'Association puisse continuer à fournir les services auxquels s'attendent nos membres.

Je tiens à remercier nos deux vérificateurs, Georges Fournier et Réal Fournier qui ont gracieusement effectué la vérification des livres et préparé ces États Financiers.

Roger Fournier

Trésorier

Rapport annuel de la présidente 2022-2023 Association des Fournier d'Amérique

Voici le bilan des actions de l'Association des Fournier d'Amérique pour l'année 2022-2023. Les premières activités de l'année débutèrent à Frampton par le 20^e tournoi de golf et de pétanque Adrien-Fournier où 39 personnes s'étaient donné rendez-vous. Ce sera le dernier tournoi puisque nous y notons la participation d'à peine dix de nos membres. J'en profite ici pour remercier chaleureusement Lina qui a été l'organisatrice hors pair pendant les dix dernières années et un merci particulier également à Céline Baillargeon pour sa participation essentielle au tournoi de pétanque. Encore un gros merci à toutes les deux.

Nous avons enfin été capable de réaliser, le 20 août 2022 à Montmagny, le rassemblement annuel conjoint avec l'Association des familles Blanchet-te. Cette fois-ci, 52 personnes participaient à l'événement. Toutefois, de ce groupe nous ne comptons que 27 personnes du côté des Fournier dont 17 sont membres de l'AFA. Sans aucun doute, si nous avons été capable de tenir cet événement, c'est grâce à la présence des Blanchet.

Par la suite, le 27 août 2022, nous avons assisté au dévoilement du monument commémoratif soulignant le 350^e anniversaire de mariage de Jacquette Fournier et de Jean Prou au parc du Souvenir de Montmagny. Nous étions quatre membres de l'Association des Fournier et j'ai eu l'honneur, en tant que présidente, de lire l'acte de mariage du jeune couple. Bien que ce monument ait été financé entièrement par l'AFP, il a été ajouté au site web de notre Association à l'onglet « Localisation-Plaques et Monuments » ainsi qu'à notre « Guide de promenade ».

Nous avons réalisé quatre rencontres au comité **Patrimoine et Généalogie**. Nous avons maintenu nos échanges avec les membres concernant les recherches généalogiques et avons participé à une entrevue journalistique concernant un article paru dans la revue **Québec Science** de septembre 2022. Le sujet discuté concernait les répercussions des tests ADN sur la recherche en généalogie. Nous avons également poursuivi le dossier de Reconnaissance de nos armoiries auprès des **Autorités Héraldiques du Canada (AHC)**. Malheureusement, il fallut rapidement abandonner le projet compte tenu des exigences demandées qui ne convenaient pas aux membres du CA. Enfin, nous avons répertorié trois mémoriaux où figure un Fournier. Il s'agit de celui de Saint-Roch-de-l'Achigan et à Québec, ceux de la promenade Jacques Cartier dans le secteur de Cap-Rouge et de celui du secteur de Charlesbourg près de sa bibliothèque.

Lors de la fermeture des locaux de la FAFQ en juillet 2022, nous avons hérité de trois **costumes de la Nouvelle-France** venant compléter notre garde-robe comptant déjà deux costumes. Nous les mettons en location en attendant de les utiliser nous même pour différentes activités.

Le comité Relève a été réactivé et 9 rencontres ont eu lieu. Ce comité a comme préoccupation d'analyser le dossier des membres et de trouver des idées pour attirer une relève qui diminue d'année en année. La faible participation aux activités de l'été 2022 tient peut-être en partie aux retombées négatives des suites de la Covid. Toutefois, nous

croyons qu'il est temps de revoir nos formules de rencontres et de nous rapprocher davantage de nos membres. Ainsi, le comité a proposé pour 2023 une formule de rencontre plus festive et retient l'idée de réaliser l'AGA 2023 en formule vidéo conférence. Deux chaînes téléphoniques ont été réalisées avec la participation de 6 membres du CA. Le but étant d'entrer en contact de façon plus personnelle avec les membres et de les motiver à participer au rassemblement du 25^e anniversaire.

De plus, la remise en question de la vie active de notre Association nous a amené à discuter de la rentabilité de notre fonctionnement. Constatant le manque à gagner des dernières années et la baisse constante du membership, le comité a suggéré une augmentation de la cotisation à \$35/année à compter de janvier 2024. Depuis 2012 aucune augmentation n'avait été proposée.

-Le conseil d'administration s'est rencontré à huit reprises au courant de l'année. En plus des affaires courantes, nous avons étudié la plateforme Zeffy pour les transactions financières et la plate-forme Crewdel pour la vidéo-conférence. Après analyse, ces produits ne nous conviennent pas parce qu'ils ne sont pas assez performants ni fiables. De plus, nous avons dû réviser à la hausse la liste de prix des articles promotionnels. Afin de s'assurer adéquatement de la conservation des archives de notre association, tous les PV et documents importants de 1998 à 2023 sont maintenant en version numérisée et le fichier des membres fut réorganisé afin d'en assurer une meilleure utilisation.

-Les quatre Bulletins Le Fournier furent produits grâce à l'aide de plusieurs membres de l'Association. Encore une belle production qui fait l'envie de plusieurs autres associations, autant par son contenu que par sa facture.

-Finalement, nous avons utilisé à plusieurs reprises la page **Facebook** de l'AFA pour mettre à l'honneur certains Fournier qui se sont distingués cette année. Nous y avons ajouté de la publicité et des informations ponctuelles. Nous avons constaté à l'automne 2022 qu'environ 350 personnes étaient abonnées à notre **page Facebook**.

-Malgré le Blitz d'adhésion en 2022, le membership **est toujours à la baisse**. Nous avons reçu pour l'année 2022 une adhésion totale de 186 membres alors que pour **l'année 2023** nous avons à ce jour seulement **166 membres** en règle dont 11 nouveaux membres.

En conclusion, le conseil d'administration 2022-2023 a été encore une fois à la hauteur des défis qui lui ont été présentés. Je remercie sincèrement chacun des membres du CA ainsi que nos bénévoles pour leur grande disponibilité et implication dans notre Association. J'en profite pour remercier Roger et Laurette Fournier qui après 14 et 20 ans de présence au CA ont décidé de laisser place à la relève.

Voilà le résumé de nos actions pour la dernière année
Merci

Hélène Fournier,
Présidente